

MAULD' INFO

JUILLET 2017



N°6

L'équipe municipale
La vie communale et associative
Informations pratiques

Mauldoises, Mauldois,

Quel plaisir pour moi de vous présenter ce 6ème numéro de Mauld'info.

En effet, il est important de vous tenir informé autant que possible de ce qui se passe dans notre village...

Même si je suis convaincu que peu de Mauldois prennent le temps de le lire.

Quelques-uns critiquent ou trouvent que certaines informations n'apparaissent pas.

Sachez que nous mettons quelques mois à le mettre en page et bien souvent, au moment de le distribuer, nous aurions des éléments à rajouter mais trop tard les 420 exemplaires sont prêts à être distribués.

Vous devez savoir également qu'une personne s'est plainte auprès du Tribunal de Grande Instance et de l'Agence Régionale de la Santé, sur le fait que nous demandions au centre hospitalier de Saint Amand Les Eaux de s'occuper de l'impression du bulletin municipal. Toutefois, une convention avait été établie et des mandats administratifs étaient envoyés à la trésorerie. Je précise au passage que nous faisons une économie d'au moins 50% et surtout que le centre hospitalier ne travaillait pas à perte. Suite à ce courrier le directeur de l'hôpital n'a plus souhaité continuer.

Ce weekend, (samedi 8 et dimanche 9 juillet), l'association Mauld'joie organise ses festivités de la fête nationale sous notre halle Dominique Joseph, je compte sur votre présence à tous et vous souhaite de passer un excellent moment. Une société privée sera présente pour la sécurité de tous.

Je profite également pour vous rappeler que notre club amitiés rencontres vous attend nombreux également le 23 juillet à la salle des fêtes pour sa fête annuelle.

L'été sera clôturé par la brocante organisée par sports et loisirs dans la Grand Rue. Evénement qui rencontre aussi un réel succès.

Je tenais une nouvelle fois à féliciter ALAIN GRIFFA, responsable des services techniques, qui depuis le 1^{er} juillet a fait valoir ses droits à la retraite. Ses compétences et son savoir-faire vont beaucoup nous manquer. Merci pour tout ce que tu as fait Alain et bonne retraite.

Je terminerais mon propos en vous précisant que les horaires d'ouverture au public vont changer pendant la période du lundi 10 juillet au lundi 04 septembre.

La mairie sera ouverte les lundis et jeudis de 15h00 à 17h00 et vendredi de 09h00 à 12h00.

Je vous souhaite de passer de très bonnes vacances et de profiter du soleil autant que possible.

Le Maire

Nicolas Bouchez



Vendredi 03 février

Formation aux consignes de sécurité par la société *Sofis* :

La formation initiale vise à enseigner au service technique les méthodes de lutte contre un début d'incendie et les procédures d'évacuation nécessaires à la mise en sécurité des personnes.



Remise d'un livret illustré et interactif adapté au contexte professionnel.



Mercredi 22 février

Installation d'un système d'alerte à l'école.



Dans le **Plan Particulier de Mise en Sécurité**, la société *R2S* a installé dans l'enceinte de l'école, un système d'alerte face aux risques majeurs.

Les alarmes émettent un signal distinct différent des alarmes incendies. 3 centrales PPMS radio, 5 déclencheurs manuels et 1 avertisseur sonore étanche ont été placés dans l'ensemble des classes et les préaux, pour un montant TTC de 2983€, financé à 50% du montant HT par la CAPH grâce aux fonds de concours.



En mars

Réalisation d'une place de stationnement pour personne à mobilité réduite dans la cour de la mairie par les agents du service technique.



Fixation d'un tapis de sol et installation d'étagères de rangement dans le préau fermé du Groupe Scolaire Marcel Dhot.



Achat d'une sono portable en remplacement de l'ancienne pour un montant de 571 € TTC.



Installation d'une pointeuse et d'une caméra en mairie et à l'école.
Le coût s'élève à 5338€, financée à 50% du montant HT par la CAPH grâce aux fonds de concours.



Distributeur de pains

Depuis le 16 février, devant la salle des fêtes, un distributeur automatique de pains, de baguettes et de viennoiseries a été installé par la boulangerie Demonchy.



Cette boulangerie pâtisserie située sur la place du Mont-des-Bruyères à Saint-Amand-Les-Eaux, vous propose 7j/7 et 24h/24, du pain frais artisanal, dans un distributeur dernière génération.

Parcours du cœur

Dimanche 2 avril. Parcours du cœur 2017

Pour la 34ème édition dans notre commune, et sous un soleil radieux, 76 participants composés de 9 jeunes de moins de 16 ans, 24 messieurs et 43 femmes qui comme les autres années sont en majorité, ont arpenté notre belle campagne.

Petit récapitulatif de Jean Claude Lohez: un maximum de participants en 1996 (117) avec un parcours cycliste encadré par D. Marthe, et un minimum en 2015 (20) dû à un très mauvais temps, mais cela n'a pas empêché les fervents habitués à braver les caprices de la météo.

Cette année, on reste dans la moyenne de 77 participants depuis sa création.



Vendredi 10 février

À l'occasion des vacances de carnaval, l'Amicale Laïque Mixte de Maulde a offert une séance de cinéma aux élèves de l'école Marcel Dhot.

65 d'entre eux ont pu assister à la projection du Film « *La bataille géante de boules de neige* »

Un franc succès pour ce film, très apprécié par l'ensemble de nos chères têtes blondes, ainsi que les enseignants et les encadrants.



Jeudi 30 mars

Le comité Mauld'Joie a programmé une séance de cinéma ouverte au public.

Une trentaine de personnes ont assisté à la projection du film « *Raid dingue* », une comédie de Dany Boon.



Bienvenue au projectionniste Charly qui a rejoint l'équipe de *CinéLigue* en février.



Dimanche 30 avril. Commémoration de la déportation



Message pour la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation

Comme chaque année, ce dernier dimanche d'avril est consacré à la journée du souvenir des victimes et héros de la déportation.

La tragédie des camps de concentration nazis et le courage de ceux qui ont lutté pour la sauvegarde de la dignité humaine doivent rester présents dans les mémoires.

Il faut, sans relâche, répéter que cette célébration n'est pas uniquement tournée vers l'histoire mais bien vers notre présent et notre avenir.

La dénonciation du nazisme n'a de sens que si elle s'accompagne d'un combat acharné, sans la moindre compromission, contre les formes actuelles de résurgence de cette idéologie de mort.

Face à la montée du nationalisme, de la xénophobie, du racisme et de l'antisémitisme, au déchaînement de fanatismes politiques ou religieux et à la fréquente remise en cause des principes du droit et de la démocratie, le message des déportés est d'une brûlante actualité.

Les conflits qui déchirent le Moyen Orient et d'autres parties du monde, les millions de femmes, d'hommes et d'enfants obligés de fuir les lieux de combat, le terrorisme international, les semeurs de haine, la tentation des pays à se replier sur eux-mêmes au détriment de l'indispensable solidarité, tous ces éléments requièrent une action commune contre ces dangers qui menacent l'avenir.

La journée du souvenir nous donne donc l'opportunité de concrétiser notre hommage en lançant un appel pour que tous les efforts soient poursuivis afin de donner son plein sens à la devise de la République.

Liberté - Egalité - Fraternité



Lundi 8 mai. Commémoration du 8 mai 1945



**Discours de M. Jacques Beury
Président de l'association des Anciens Combattants**

Voici 72 ans, le 8 mai 1945, la capitulation sans conditions du régime hitlérien s'écroulait dans des combats dantesques pour reconquérir la paix sur le continent européen.

La victoire obtenue, le bilan restait à établir.

Plus de 50 millions de morts et l'horreur inimaginable: les camps d'extermination, de captivité, de travail forcé, des assassinats programmés et systématiques. Le régime nazi a été la plus grande entreprise de destruction jamais engendrée par aucun être humain.

Pour ne pas oublier, il importe de rendre hommage à toutes celles et ceux qui contribuèrent à éradiquer les auteurs de cette entreprise criminelle.

Saluons la mémoire du Général De Gaulle qui le premier appela à la résistance.

Saluons les résistants qui payèrent un lourd tribut à leur patriotisme et les armées alliées qui débarquent sur les plages normandes, provençales et italiennes.

Trois quarts de siècle après cette conflagration mondiale, la paix demeure précaire sur notre continent et à bien d'autres endroits. Restons vigilants.

L'école, après la famille reste le lieu privilégié pour la sauvegarde de la mémoire de ceux qui donnèrent un jour leur vie pour la paix et la liberté.

Merci à vous tous ici présents et en ce 8 mai 2017, n'oublions pas et gardons confiance en l'avenir.

Vive la République, Vive la France !



Les élèves, encadrés par leurs enseignants, ont chanté *La Marseillaise* accompagnés par l'ensemble orchestral de l'EIMME.

Vendredi 31 mars. Assemblée générale des Anciens Combattants



L'assemblée générale des Anciens Combattants, Prisonniers de guerre ACPG-CATM, Veuves et Sympathisants de la section de Maulde, s'est tenue le vendredi 31 mars au restaurant scolaire, rue de la Basse Fosse.

Le président, Jacques Beury, a demandé d'observer une minute de silence en mémoire des anciens Combattants de Maulde, en particulier Julien Ochin, Fernand Duchateau et Jean-Pierre Pavaut qui étaient encore parmi nous il n'y a pas très longtemps.

Il a remercié toutes les personnes venues en nombre ce qui démontre leur attachement à la section.

Remerciements à Nicolas Bouchez, Maire de la commune, Jérémy Delguste, Adjoint aux fêtes et cérémonies et à Evelyne Guislain, Maire Honoraire et Présidente d'Honneur.

Remerciements également à Claude Chaussonot, Président Cantonal du secteur de Saint-Amand-Les-Eaux et à Robert Boeynaems, photographe de la section de Mortagne du Nord.

Maurice Pluchart, trésorier, a présenté les dépenses et recettes de l'année 2016.

Le budget a ensuite été adopté à l'unanimité.

Comme chaque année, la vente des calendriers a permis d'offrir un colis de Noël aux veuves d'Anciens Combattants, membres de la section. Le président a précisé que sans cette rentrée d'argent, cela ne serait pas possible.

Il a aussi ajouté que les Anciens Combattants sauront conserver l'entente cordiale avec la municipalité pour rehausser les cérémonies officielles.

Avant de clôturer la réunion, le président a remercié la mairie d'avoir mis à disposition cette belle salle ainsi qu'à Alain Griffa en qualité de Maître de cérémonie.

Lundi 1^{er} mai : Noces d'or

M. Roland Delile et Mme Venante Delile-Bernard



Médaille du travail

M. Laurent Beutin

Médaille d'honneur « Échelon argent »
à titre de récompense pour 20 années
de service en tant qu'agent profes-
sionnel de fabrication de la société *EXIDE
Technologies* à Lille.



Mauldois, Mauldoises,

Pour cette nouvelle édition de Mauld'info, je souhaiterais revenir avec vous sur les dernières festivités de Mauld'joie.

Dernièrement, la foire artisanale brocante devait avoir lieu le 1er mai de 11h00 à 20h00 dans la rue du Mortier et sous la Halle ; La question se pose encore aujourd'hui, pourquoi l'évènement n'a pas eu lieu ?

Nous avons décidé avec l'ensemble du comité, d'annuler en vue du nombre insuffisant de participants (30 personnes dont 4 Mauldois).

Nous avons déjà annulé celle de l'an dernier qui devait se dérouler dans la rue de Chorette, à la demande des habitants. Nous nous posons réellement la question de savoir si nous devons maintenir cette manifestation pour les années à venir.

Faut-il laisser gérer cela par une autre association ? Tout avait pourtant été mis en œuvre pour que ce soit une réussite (flyers en toutes boites et panneau publicitaire sur la place...).

Le 06 Mai dernier, le comité a organisé pour la première fois à Maulde un dîner spectacle. Cela a demandé de l'investissement et du temps aux membres. Les retours ont été très positifs. Mais à nouveau, nous sommes terriblement découragés de ne pouvoir compter que 6 Mauldois, parmi les 40 convives. Nous remercions la Municipalité pour le prêt de la salle des fêtes. Celle-ci était d'ailleurs complètement transformée en univers cabaret, strass et paillettes étaient au rendez-vous. De quoi oublier, le temps d'une soirée, les soucis du quotidien !

Merci à la troupe *Le Strass'N'Show* pour leur revue de qualité ainsi qu'à Camille et Mathilde Duvivier, et Alexis pour leur entracte riche en danses et en musiques.

Bravo pour votre énergie !



Cependant, nous préparons dès maintenant les festivités de la fête nationale qui auront lieu les 8 et 9 juillet.

Le samedi 8 juillet aura lieu une soirée années 80/90 en plein air, sous la halle.

Le dimanche 9 juillet, nous organisons un repas campagnard « *cochon grillé* » le midi suivi d'un loto « Spécial été ».

En début de soirée, venez découvrir les covers de Michel Delpech et de Kendji Girac. Une ambiance de feu assurée!

La soirée se clôturera avec le feu d'artifice offert par la municipalité.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook « Comité Mauld'Joie » pour suivre l'actualité en direct. Vos suggestions seront les bienvenues (via Facebook ou sur papier libre à déposer en Mairie à l'attention du Comité Mauld'Joie).

Nous évoquerons ainsi les sujets proposés lors de nos réunions.

Depuis la dernière assemblée qui a eu lieu le 24 Mars 2017, 3 personnes nous ont rejoint.

Merci à Céline Desmons, Sabrina Melkaoui et Gaétan Leroux.

Bel été à tous,

Au nom du Comité Mauld'Joie,
Philippe PASSION



La traditionnelle fête de l'école Marcel Dhot a eu lieu ce vendredi 9 juin. Beaucoup de parents se sont déplacés pour assister aux danses et chants, élaborés par l'équipe enseignante.

La remise des prix, offerts par L'Amicale Laïque, a clôturé ce spectacle.

Des dictionnaires, offerts par la municipalité, ont été remis aux enfants de CM2.

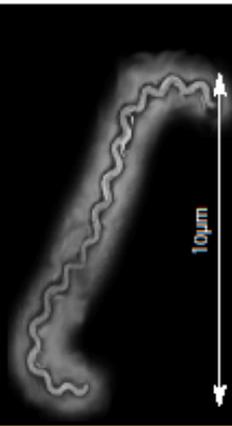




Vendredi 16 juin, sous la halle, a eu lieu le traditionnel concert, de l'Ensemble Orchestral de l'EIMME, sous la direction de messieurs Daniel Ribaucourt et Nicolas Duvivier. Les mélomanes ont pu apprécier leur répertoire, dans la douceur de cette soirée. Un grand merci à vous tous.



Leptospirose | La bactérie



Elle peut survivre plusieurs mois uniquement dans un milieu extérieur humide

Où se trouve la bactérie ?

- principalement dans les urines des rongeurs (même si l'infection se rencontre chez d'autres mammifères) ;
- dans les eaux douces (même limpides) ou dans un environnement humide, contaminés par ces urines.

Comment pénétre-t-elle notre organisme ?

- en général lors d'un contact avec une eau douce contaminée ;
- surtout par les muqueuses (œil, bouche, nez...);
- par la peau, en présence de lésions même insignifiantes (égratignures, plaies).

• mais il peut s'agir aussi d'un contact avec un environnement humide ou des animaux contaminés.



Leptospirose | Les origines de la contamination



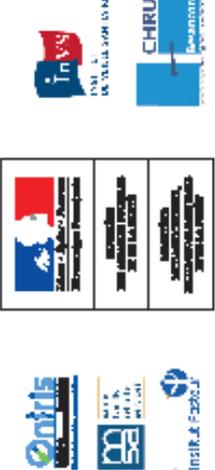
Pour en savoir plus

Sur INTERNET

- > www.sante.gouv.fr à la rubrique « Zoonoses » dans les dossiers classés par ordre alphabétique ;
- > www.pasteur.fr

La Leptospirose





Ministère des Affaires sociales et de la Santé
 Direction générale de la Santé
 14 av. Duquesne – 75007 Paris
 Tél. : 01 40 56 60 00 – Fax : 01 40 56 40 56
www.sante.gouv.fr

Leptospirose

La maladie

- La leptospirose est une maladie **grave**, parfois mortelle, dont on observe plusieurs centaines de cas par an en France.
- Elle est due à des bactéries, les leptospires, répandues dans le monde entier, et dont il existe plusieurs variétés*.
- On la contracte en général lors d'une activité **en relation avec l'eau douce** ou avec des **animaux contaminés**.

Quels sont les signes de la maladie ?

- Ils apparaissent 1 à 2 semaines en moyenne **après la contamination**.
Il s'agit :
- d'une **fièvre élevée** (en général >39°) d'apparition brutale ;
 - de **douleurs musculaires, articulaires, abdominales et de forts maux de tête**.
- La maladie peut s'aggraver 4 à 5 jours après les premiers signes et s'étendre aux méninges, au foie, aux reins, aux poumons...

Si l'un de ces signes apparaît quelques jours après une activité à risque,

- **il ne faut pas se dire : ça passera tout seul... » ;**
- **il faut consulter rapidement un médecin**, en lui signalant l'activité à risque pratiquée (un traitement existe, d'autant plus efficace qu'il est donné tôt).

* Sa fréquence est plus élevée en zone tropicale en raison des conditions climatiques et écologiques favorables.

Leptospirose

Les activités à risque



➤ **Ce sont celles qui favorisent le contact de l'homme :**

EN POPULATION GÉNÉRALE

EN EAU DOUCE :

- baignade ;
- pêche ;
- canoté-kayak, rafting ;
- autres sports et activités de nature ;
- etc.

Ou **directement** avec ces urines :

- chasseurs ;
- propriétaires d'animaux de compagnie, principalement de rongeurs (rats, souris, cobayes, etc.)

EN MILIEU PROFESSIONNEL

Avec un **environnement contaminé** par des urines d'animaux, en particulier l'eau douce, stagnante ou vive :

- égoutiers ;
- employés de stations d'épuration, d'entretien de canaux, berges, voies navigables et vôteries ;
- pisciculture en eau douce.

- piégeurs, gardes-chasse ;
- gardes-pêche ;
- employés d'animaleries ;
- vétérinaires ;
- employés des abattoirs.

Leptospirose

Les mesures de prévention

Mesures générales de lutte

Limiter la pollution des rongeurs :
 • par la dératisation en milieu urbain ;
 • par le contrôle de leurs populations en milieu rural.

Mesures individuelles de protection

Equipements de protection contre l'eau et les urines d'animaux :
 • gants, bottes, cuissardes ;
 • combinaisons ou vêtements de protection ;
 • voire lunettes anti-projections.

En cas de plaie

IL FAUT :

- laver abondamment à l'eau potable et au savon ;
 - désinfecter avec une solution antiseptique ;
 - protéger la plaie avec un pansement imperméable.
- IL NE FAUT PAS :**
- rincer avec une eau non potable, même limpide.

Et la vaccination ?

- elle n'est efficace que contre **une seule variété** de leptospires ;
- elle est justifiée lors de conditions d'exposition **majeure et/ou permanente**, essentiellement en milieu professionnel ;
- son indication doit être posée par le **médecin au cas par cas après évaluation individuelle du risque** ;
- elle ne dispense en aucun cas du **port d'équipements de protection**.



DOUCHY-LES-MINES, le 04 mai 2017

Communiqué de presse :
A partir du 3 juillet 2017 : Accès dans les déchèteries du SIAVED
uniquement avec le Pass'Déchets

Depuis le lundi 9 janvier 2017, le SIAVED a mis en place une carte électronique pour faciliter le mode **d'accès en déchèterie : le « Pass'Déchets »**. Ce dernier a pour objectif de remplacer la carte papier que vous soyez un particulier, un artisan, une collectivité ou une association.



Les conditions d'accès

Que vous soyez particuliers, professionnels, collectivités locales ou artisans, vous devez vous munir de votre « **Pass'Déchets** » pour accéder à **l'ensemble des déchèteries du SIAVED**.

Dès le lundi 03 juillet 2017, **l'accès aux déchèteries du SIAVED** se fera uniquement via ce badge.

Dans l'attente de celui-ci, et jusqu'à cette ultime date, il est toujours possible de se rendre dans les déchèteries du SIAVED soit avec votre carte papier habituelle soit avec un justificatif de **domicile et votre carte d'identité, le temps de recevoir votre badge**.

Pourquoi mettre en place un système électronique d'accès en déchèterie ?

Le « **Pass'Déchets** » a pour finalité **d'améliorer le service à la population, d'identifier les types de déchets** apportés en déchèterie et de simplifier les démarches administratives pour les professionnels.

Depuis novembre, ce sont plus de 37 000 cartes qui ont été saisies et près de 35 000 distribuées sur le vaste territoire du SIAVED (près de 300 000 habitants soit plus de 130 000 foyers sans compter les professionnels, collectivités et associations qui oeuvrent sur le territoire). Fin 2017, le SIAVED espère distribuer plus de **50 000 Pass'Déchets**.

Comment obtenir son « Pass'Déchets » ?

Rien de plus simple. Le SIAVED met à disposition des formulaires à **l'accueil de votre mairie et des déchèteries**. Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, téléchargez le formulaire sur www.siaved.fr.

Pour obtenir votre badge, vous devez remplir obligatoirement un formulaire et y joindre les pièces justificatives demandées et :

- soit renvoyer le tout au SIAVED 5 route de Louches 59282 DOUCHY LES MINES
- soit le remettre au gardien de votre déchèterie la plus proche de votre domicile

Après la réception et la saisie de votre dossier, comptez environ 3-4 semaines pour recevoir votre badge chez vous.

Attention, tout dossier incomplet ne sera pas traité.



Qui sommes-nous ?

Le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED) est un service public acteur dans le développement durable de son territoire. Créé en 1977, le syndicat regroupe aujourd'hui 113 communes sur trois intercommunalités (soit près de 300 000 habitants) :

- la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH)
- la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO)
- la Communauté de Communes du Caudrésis et Catésis (CCCC)

Depuis 2016, le SIAVED a récupéré la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés de 92 communes (CAPH et CCCC). Cette étape importante permet au SIAVED d'intervenir de manière optimale sur la réduction des déchets grâce à des actions de sensibilisation, de promouvoir les bons gestes de tri, d'optimiser les systèmes de collecte et de traiter les déchets au travers de son réseau de déchèteries et de son Centre de Valorisation Énergétique (CVE).

Le SIAVED, lauréat du programme « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (TZDZG), est engagé dans une politique environnementale qui s'inscrit dans les préconisations de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Pour tout renseignement :  N° Vert 

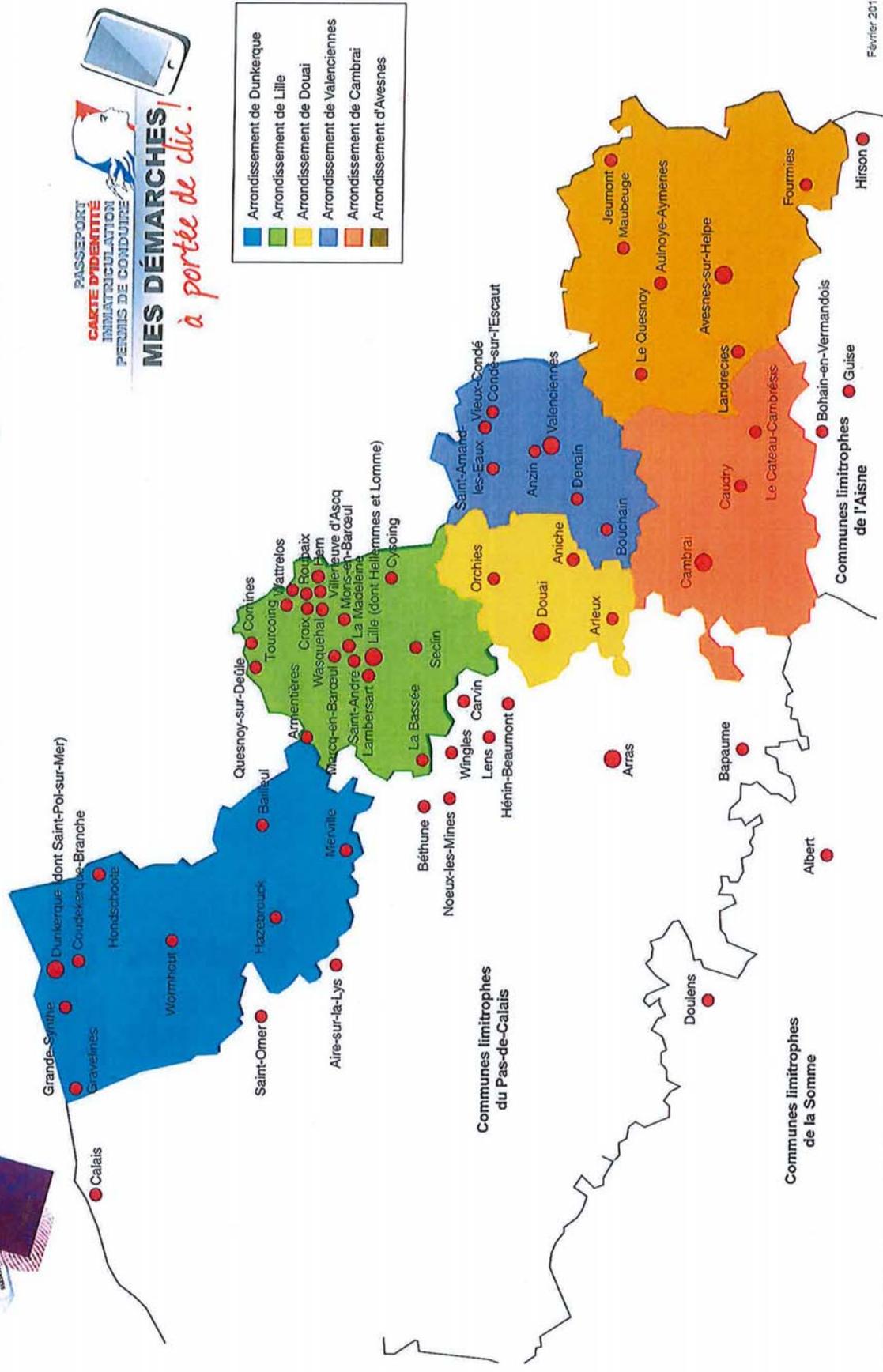
Contact presse : Charlotte DHAVELONS – Responsable communication

charlotte.dhavelons@siaved.fr Tel. 03 27 43 04 43



Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets - SIAVED
5, route de Lourches – 59282 DOUCHY-LES-MINES
www.siaved.fr

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE - CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ Liste des communes équipées de station d'enregistrement



Février 2017

Carte Nationale d'Identité

Le Ministère de l'Intérieur a engagé une réforme destinée à sécuriser l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) en alignant les modalités de délivrance sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.



Depuis le 14 mars 2017, les CNI sont délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé, identique à celui des passeports. A compter de cette date, les usagers ne déposent plus leurs demandes de CNI auprès de la mairie de leur domicile mais dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil (voir la carte des mairies équipées du département p 20).

Liste des assistantes maternelles

D.T.P.A.S.
Pôle PMI Santé
113, rue Lomprez
59300 VALENCIENNES
Tél. : 03-59-73-23-00

**COMMUNE DE MAULDE - 59158 -
Liste des assistant(e)s maternel(le)s**



| Nom | Prénom | Adresse | Code Postal | Commune | N° Téléphone | Nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément |
|----------|-------------|-------------------|-------------|---------|----------------|--|
| BEAUMONT | Brigitte | 51 rue du Marais | 59158 | MAULDE | 03-27-26-81-30 | 2 |
| BEAUTIN | Betty | 824 Grand rue | 59158 | MAULDE | 03-59-38-95-27 | 4 |
| CAPELLE | Mélanie | 1050 Grand rue | 59158 | MAULDE | 06-41-40-15-68 | 3 |
| DOYE | Anne Louise | 513 Petite rue | 59158 | MAULDE | 03-27-27-69-34 | 3 |
| LECLERCQ | Marie | 50 rue du Mortier | 59158 | MAULDE | 03-27-46-38-06 | 2 |
| LIEVIN | Ludivine | 102 Grand rue | 59158 | MAULDE | 06-70-63-55-68 | 4 |

Liste arrêtée au 25 Juin 2017

Amicale des sapeurs pompiers

AMICALE DES POMPIERS DE
MORTAGNE DU NORD



MAULDE

Samedi 23 septembre 2017 sous la halle

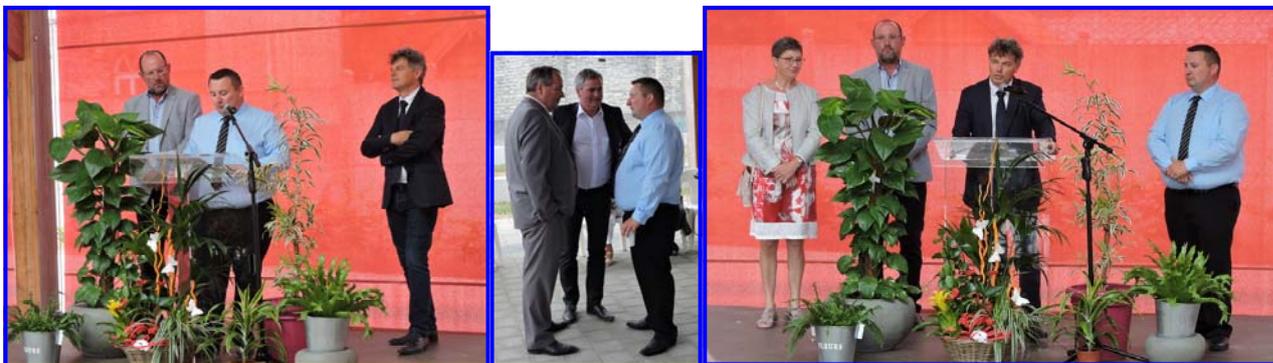
Soirée Moules Frites

organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Mortagne



Monsieur le Maire, Nicolas bouchez a retracé la carrière d'Alain, en présence de Monsieur Fabien Roussel nouveau Député de notre circonscription. Plus tard dans la soirée, Monsieur Eric Renaud, conseiller départemental, est venu féliciter Alain pour le travail accompli au sein de notre commune.

En 1985, Alain devient stagiaire à la mairie, puis pendant toutes ces années, il gravit tous les échelons et devient en janvier 2017, adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.



Un livre d'or a été mis à disposition pour vos petits messages.

Petits messages de personnes non présentes :

Madame Évelyne Guislain: *«désolée de ne pas être présente, dit toute sa sympathie pour toutes les années passées en mairie».*

M. et Mme Marie Claire et Jean Paul Rabat: *«remercient Alain pour les services rendus au sein de la commune».*

Mme Vinckier: *«dans l'impossibilité de se déplacer, souhaite une bonne retraite bien méritée».*

Monsieur le Maire a demandé d'avoir une pensée particulière pour M.Patrick Deltombe, Mme Dominique Joseph et M. Jean Simon, partis trop tôt.

La municipalité, a offert, au jeune retraité, un vol en montgolfière pour 2 personnes, en espérant que des vents favorables les amèneront au dessus de Maulde.

Un compte avait été ouvert auprès de l'agence *Leclerc Voyages*, à toutes personnes souhaitant participer.





Maulde et son histoire...

A chaque nouveau numéro de notre Mauld'Info, nous publierons un épisode de l'histoire de Maulde. Vous découvrirez au fil des lectures les événements qui ont façonné notre village tel que nous le connaissons aujourd'hui...

4). Maulde et sa frontière...

Il y avait quatre bornes Autrichiennes, dessinant une ligne brisée qui partait d'un point situé sur la Seuwe à 78 m à l'est du confluent de la dite Seuwe et du Décours. La première à 35 m au nord de ce point est actuellement couchée dans la vase. La deuxième et la troisième entre le Décours et l'Escaut sont encore existantes et la quatrième, la plus éloignée sur les bords même du fleuve est tombée à l'eau, victime de l'érosion des rives.

Ce tracé tourmenté laissait ainsi sur la France des terres appartenant au prince de Ligne et sur l'Autriche, celles appartenant au comte de Maldeghem qui avait été seigneur et baron de Mortagne. Ce dernier s'y était d'ailleurs longtemps disputé le droit d'y exercer la haute justice avec les comtes de Montboissier qui avaient acquis la seigneurie par mariage en 1733. Un sieur Dewatine de Florbecq qui siégeait à la Haute Cour de Mortagne en 1772 en qualité de préposé aux affaires du comte de Maldeghem, tandis que le sieur Dubois occupait la même situation pour le comte de Montboissier.

En 1779 un nouveau traité rattache Mortagne et ses localités à la France. Une ordonnance de 1782 propose le prolongement du canal du Décours jusqu'à Maulde, dont l'exécution en 1774 et 1777 sur d'autres territoires a procuré avec beaucoup de succès: le dessèchement des terres, prairies, bois et marais. Les marais sont asséchés au 19^e siècle.

C'est cette frontière que nous devrions retrouver après la chute de napoléon et les traités de Paris en 1815 et après le traité des limites conclu à Courtrai le 28 mars 1820 entre la France et les Pays-Bas.

Les deux traités de Paris (d'abord le 30 mai 1814, puis le 20 novembre 1815) ramenèrent la frontière à son tracé de 1790. Les anciens Pays-Bas autrichiens faisaient désormais partie du royaume des Pays-Bas.

Le 28 mars 1820, le traité de Courtrai donna lieu à un accord sur la rivière frontalière Lys. La navigation était désormais libre d'Armentières à Menin. La France et les Pays-Bas étaient conjointement responsables de l'entretien des ponts et la Lys constituait la frontière entre la France et la Hollande.

Le 4 octobre 1830, l'indépendance de la Belgique était proclamée.

À suivre...

Juillet

Samedi 8 : Festivités organisées par Mauld'Joie.
19h Soirée années 80-90 animée par *DJ FIL*.

Dimanche 9 12h Cochon à la broche ou brochette de poulet.
16h Loto « spécial été ».
20h Cover de Michel Delpech.
22h Cover de Kendji Girac.
23h30 Feu d'artifice musical offert par la Municipalité.

Vendredi 14 : Fête Nationale, défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts à 10h00.

Dimanche 23 : Fête du club Amitié Rencontres Loisirs Mauldois à la salle des fêtes.

Vendredi 28 : Fête du centre aéré sous la halle.



Août

Samedi 26 : 4^{ème} Brocante organisée par Sports & Loisirs
Grand' Rue de 11h à 20h.



Septembre

Weekend de la ducasse :

Samedi 23 : Soirée moules frites sous la halle
organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Dimanche 24 : 11^{ème} prix cycliste UFOLEP *Lucien Vastesaeger*
organisé par Sports & Loisirs et New Team.



Octobre

Dimanche 1 : Repas du CCAS.

Samedi 14 : Loto organisé par l'Amicale Laïque.

Samedi 28 : Assemblée générale New Team au restaurant scolaire.



Novembre

Dimanche 5 : 29^{ème} Concert d'Automne proposé par la Municipalité à 16h00.

Samedi 11 : Commémoration de l'armistice,
défilé & dépôt de gerbes au monument aux morts à 10h00.
Remise des récompenses du Concours des Maisons Fleuries
par la Municipalité à 11h00.

Samedi 18: Souper dansant organisé par Sports & Loisirs.

MAULDE



Décembre

Mardi 5 : Hommage aux morts de la guerre d'Algérie –Tunisie – Maroc.
Défilé & dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h00.

Vendredi 22 : Chants de Noël du groupe scolaire Marcel Dhot.

